

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

## Discipline infirmière et développement professionnel 3 (DIDP3)

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2002.F.24

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 4

Type :  Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

## 2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres : avoir validé 34 crédits ECTS sur les modules théoriques de 1<sup>ère</sup> année Bachelor et obtenu 8 crédits ECTS sur la Formation Pratique

## 3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*. [https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante\\_fr.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf)Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).

## Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le Rôle de collaborateur-trice

**Compétences principales****Axe 2**

**Rôle promoteur de santé :** Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

- **Niveau intermédiaire :** Mettre en œuvre des actions de promotion de la santé, de prévention, d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique en utilisant des modèles infirmiers ou interdisciplinaires.

**Rôle d'expert :** Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination  
Apprentissage de la dynamique participative dans un processus de partenariat avec le patient/client

L'étudiant favorise les dynamiques participatives dans ses prises en soin. Il construit le processus de partenariat avec le patient/client.

- **Niveau intermédiaire :** **Construire, dans sa pratique de soins, une relation de partenariat avec la personne soignée dans la perspective de l'amélioration de sa santé et de sa qualité de vie.**  
Concevoir, réaliser et évaluer des prestations de soins infirmiers sécuritaires et adaptés aux besoins des personnes, en s'appuyant sur un modèle de soins et les normes professionnelles, dans différentes situations cliniques

**Axe 4****Rôle leader**

Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patients, dans le respect des normes professionnelles

- **Niveau intermédiaire :** Argumenter ses interventions et ses projets en mobilisant des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires

**Rôle collaborateur**

Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra-professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.

- **Niveau intermédiaire :** Participer à la prise de décision et aux actions concertées des équipes, intra et interprofessionnelles, en collaboration avec la patientèle/clientèle.

**Rôle d'apprenant / formateur)**

Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

- **Niveau intermédiaire :** Poser un regard critique sur sa pratique et le développement de ses compétences Participer à l'encadrement du personnel auxiliaire et des étudiants de niveau inférieur

**Axe 5****Rôle d'apprenant-formateur**

Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

- **Niveau intermédiaire :** Poser un regard critique sur sa pratique et le développement de ses compétences. Participer à l'encadrement du personnel auxiliaire et des étudiants de niveau inférieur.

**Rôle professionnel :**

S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux

- **Niveau intermédiaire :** Démontrer un positionnement professionnel fondé sur l'éthique, les valeurs, la déontologie, la réflexivité et la pensée critique.

**Apprentissages critiques****Rôle de promoteur de la santé et rôle d'expert**

- Apprentissage d'une démarche de promotion de la santé.
- L'étudiant intègre à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patient.e.s/client.e.s, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

**Rôle de leader, collaborateur, apprenant/formateur**

- Apprentissage d'une argumentation de ses interventions et de ses projets de soins
- Apprentissage d'une participation affirmée au sein de l'équipe
- Apprentissage d'une posture réflexive
- Apprentissage de la recherche et interprétation des données scientifiques
- Apprentissage de la posture de formateur

**Axe 5 : Développement professionnel**

- Mobilisation des savoirs et mise en œuvre des compétences dans des perspectives d'EBP
- Partage des savoirs dans une approche collaborative interdisciplinaire
- Défense d'une posture professionnelle en faisant preuve de réflexivité, d'analyse de l'activité et d'introspection
- Intégration des évolutions du contexte professionnel.
- Contribution au développement de la discipline infirmière par une participation à des recherches, colloques, congrès ou autres formations continues
- Considération de la dignité humaine en veillant au respect du cadre déontologique, éthique, disciplinaire et participation à la résolution de dilemmes éthiques

---

**4. Contenus et formes d'apprentissage**

---

**Contenus**

**En fil rouge dans tous les axes du module :** La médecine intégrative

**Axe 2 :**

- Approche de Soins Fondée sur les Forces : chapitre 5 : qualité des forces
- Autre ancrage disciplinaire guidant la promotion à la santé
- Médecine intégrative et démarche de promotion de la santé
- Démarche de soins intégrant démarche de promotion de la santé

**Axe 4 :**

- Identification de la problématique éthique et pose du dilemme éthique
- Argumenter une démarche qualité des soins et sécurité des patients au travers d'une DDS opérationnelle
- Communication orale et écrite : Participation asynchrone à une conférence de type congrès enregistrée puis table ronde de débat de la conférence

**Axe 5 : Développement professionnel**

- DAP (posture réflexive, positionnement professionnel dans une posture réflexive et variée, posture affirmée d'apprenant) : carnet de bord, portfolio, accompagnement, intervention avec pairs
- Travail autour du concept de délégation
- Argumenter une démarche qualité des soins et sécurité des patients au travers d'une DDS opérationnelle
- Développement de la culture scientifique en participant à un journal club

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

Cours ex-cathédra, cours à distance, séminaires, auto-évaluation, tutorat, constitution d'un portfolio, exploitation de supports multimédia, Moodle HES-SO, lectures d'articles, visionnage de conférence, écoute de podcast de Journal Club, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiels et/ou en distanciels.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

**Exigences de fréquentation**

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).  
Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

---

## 5. Modalités d'évaluation et de validation

---

### Initial

L'évaluation du module repose sur trois modalités :

- A. Un examen écrit individuel sur table d'une démarche de soins opérationnelle (70%)
- B. Un oral lors du dernier séminaire Journal Club : Evaluation individuelle de la participation selon la grille de participation et de positionnement professionnel (10%)
- C. Travail évalué du DAP (20%)

- Période : Semaine 4 pour le Journal Club, semaine 7 pour l'examen écrit.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points A, B et C.

### Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module, (soit entre 3,45 et 3,94)  Pas de remédiation

- Modalités : examen oral individuel portant sur une démarche de soins opérationnelle
- Période : semaine 27

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

### Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

---

## 6. Bibliographie principale

---

- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (4e édition ed.). Montréal (Québec) Canada: Chenelière éducation.
- Gottlieb, L., & Gottlieb, B. (2014). *Les soins infirmiers fondés sur les forces: la santé et la guérison de la personne et de la famille: De Boeck.*
- Pepin, J., Ducharme, F., & Kérouac, S. (2017). *La pensée infirmière*, 4e édition (Chénélière Éducation). Laval, Québec.

---

## 7. Responsable de module

---

**Responsable** : Célia Darnac

**Enseignants** : Enseignants.tes et assistants.tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 1<sup>er</sup> septembre 2024 par

Walter Zecca  
Responsable de la filière en Soins infirmiers